

BDE-UTC

Procès-verbal Conseil d'administration Dimanche 28 Juin 2020



Le procès-verbal comporte 6 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Couffolenc - 60200 Compiègne
Téléphone : 03 44 23 43 85 – Mail : bde@assos.utc.fr
<https://assos.utc.fr/bde>

Ouverture du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 15:17 le dimanche 28 Juin 2020 sur la plateforme Webex.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles 19 à 23 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que "sont membres du CA :

- Les membres du bureau restreint du BDE-UTC;
- Les président, le secrétaire et le trésorier de chaque pôle.

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- Une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC soit 6 voix ;
- Deux voix par représentant de pôle, soit 6 voix par pôle."

Membres

Etaient présents :

Nom	Prénom	Association	Poste	Procuration	Voix
DELBECQ	Alban	BDE	Président	LATOCHA Carla	2
GIUMMARA	Clément	BDE	Trésorier	x	1
TYTECA	Dylan	BDE	Secrétaire	x	1
LATTERRADE	Chloé	BDE	Vice-présidente	x	1
LEONARDI	Selma	PAE	Présidente	x	2
MARKEY	Grégoire	PAE	Trésorier	x	2
STAUDER	Quentin	PAE	Secrétaire	x	2
AMIOT	Noé	PSEC	Président	x	2
DO DUC	Hoanh	PSEC	Trésorier	x	2
PUJOL	Aurélien	PSEC	Secrétaire	x	2
GODARD	Sarah	PTE	Présidente	VOLCK Aurélien	4
CLAVEL	Thomas	PVDC	Secrétaire	WACQUEZ Arthur	4

Etaient absents:

Nom	Prénom	Association	Poste	Voix
LATOCHA	Carla	BDE	Vice-présidente	1
De BENNETOT	Baudouin	BDE	Vice-président	1
WACQUEZ	Arthur	PVDC	Président	2
HUET	Rémy	PVDC	Trésorier	2
VOLCK	Aurélien	PTE	Trésorier	2
NOYEAU	Bastien	PTE	Secrétaire	2

Leurs procurations sont disponibles ci-dessous.

carla.latocha@etu.utc.fr

13:31 (il y a 21 minutes)

À bde, Alban

Bonjour,

Je, soussignée Carla LATOCHA, vice-présidente en charge des projets du BDE-UTC, donne procuration à Alban DELBECQ, président du BDE-UTC, pour le Conseil d'Administration du 28/06/2020.

Voici la clé qui m'a été fournie à cette occasion: w7a35

Bonne journée,

Carla LATOCHA

Figure 1 - Procuracion de Carla LATOCHA pour Alban DELBECQ

arthur.wacquez@etu.utc.fr

12:47 (il y a 1 heure)

À Bde, Thomas

Je soussigné Arthur WACQUEZ (awacquez), président du PVDC-UTC ne pouvant être présent lors du CA du BDE-UTC du 28/06/2020 donne pouvoir à Thomas CLAVEL (clavelto) secrétaire du PVDC-UTC (en copie de ce mail) pour me représenter. Par cette procuracion, le mandataire a l'autorisation d'utiliser mon vote.

A Compiègne le 28/06/2020

Figure 2 - Procuracion de Arthur WACQUEZ pour Thomas Clavel

aurelien.volck@etu.utc.fr

12:17 (il y a 1 heure) ☆ ↩

À bde, Sarah

Je soussigné **VOLCK Aurélien (volckaur)**,

ne pouvant être présent lors du Conseil d'Administration (CA) de l'association : BDE-UTC du 28/06/2019 donne pouvoir à **GODARD Sarah** cotisante du BDE-UTC (en copie de ce mail) pour me représenter. Par cette procuracion, le mandataire a l'autorisation d'utiliser mon vote.

A Limersheim, le 28 Juin 2020

VOLCK Aurélien

Figure 3 - Procuracion de Aurélien VOLCK pour Sarah GODARD

Comme stipulé dans l'article 21 des statuts du BDE-UTC, un quorum présentiel de la moitié des voix délibératives est requis pour la tenue du CA, soit 15 voix. A l'ouverture, 25 voix étaient représentées et 20 voix étaient représentées en présentiel, le Conseil d'Administration a donc pu avoir lieu.

Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail de convocation, l'ordre du jour est le suivant :

- Vote sur la répartition des fonds du semestre de P20
- Vote du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du Vendredi 13 Mars 2020

Vote sur la répartition des fonds du semestre de P20

Description : Au début du semestre de P20, une enveloppe d'un montant de 40 000 € était prévue pour l'attribution de subventions du semestre pour les associations de la fédération. À la vue de la situation sanitaire liée au Covid-19, ces subventions ont été reporté, puis annulé. Le but de ce vote est de déterminer la répartition de ces 40 000 € dans le budget du semestre de A20.

2 versions du budget A20, proposant chacune une répartition différente des fonds du semestre de P20, ont été réalisées par les Trésorier et Vice-Trésorier du BDE et jointes à la convocation de ce Conseil d'Administration.

Ci-dessous une synthèse des 2 scénarii proposés.

Scénario A :

- Report sur les subventions A20 d'un montant de **17 500 €**
- Report dans un fond de crise sanitaire d'un montant de **10 000 €**
- Report dans un fond d'investissement d'un montant de **5 000 €**
- Report dans un fond d'aide aux associations d'un montant de **7 500 €**

Scénario B :

- Report sur les subventions A20 d'un montant de **20 000 €**
- Report dans un fond de crise sanitaire d'un montant de **10 000 €**
- Report dans un fond d'investissement d'un montant de **10 000 €**
- Pas de fond d'aide aux associations

Ci-dessous, un rappel de la description de chaque fond :

- Report aux prochaines subventions : Seule une partie des subventions de ce semestre seront reportées dans les subventions du prochain semestre. En effet, un report total n'a pas été jugé raisonnable. Ce report devrait principalement concerner les associations réalisant des demandes sur 2 semestres

- Fond de crise sanitaire : Ce fond est destiné aux **associations** (et non pas aux étudiants) afin d'organiser leurs événements malgré les exigences sanitaires nécessaires. L'exemple présenté est celui de l'Intégration. Si, par exemple, un lavage des Ecocups irréprochable est exigible pour le bon déroulement de l'Intégration, une machine lavant les Ecocups, appelé Lave Ecocups, peut être nécessaire. Le problème est que l'Intégration n'a pas budgétisé sur cet achat. Avec ce fond, au même titre que l'enveloppe Développement Durable pour d'autres achats, cet achat est possible et peut être remboursé par le BDE. Initialement, le BDE a réfléchi ce budget comme un budget destiné à l'achat de masques et de gels hydroalcooliques. Ce budget a aussi vocation à permettre la poursuite des activités au sein de la Maison Des Etudiants. Dans l'état actuel des choses, ce fond ne pourrait pas être destiné à combler le déficit des associations au vu des coûts unitaires d'un masque et d'un flacon de gel hydroalcoolique. Cependant, une participation de la CVEC dans l'achat des masques est envisageable.
- Fond d'investissement : Ce fond est destiné à un investissement dans du matériel. L'exemple cité précédemment du Lave Ecocups peut également s'appliquer à ce budget. En effet, cet achat serait très utile dans l'avenir car il pourrait être utilisé dans de multiples événements organisés par la fédération. La fédération s'agrandit d'année en année avec l'arrivée des nouvelles associations et de nouveaux projets, cependant le nombre de cotisations stagne. C'est pourquoi il est important d'investir tôt ou tard dans un fond d'investissement sans risque (exemple : achat de garage). Ce problème d'augmentation de la fédération avec une stagnation du nombre de cotisations est d'autant plus important que les subventions ne peuvent uniquement, à l'heure actuel, provenir des cotisations. En effet, les fonds fournis par l'UTC ne peuvent uniquement être destinés à des dépenses liées directement au fonctionnement interne de la fédération. Afin de pérenniser la subvention Développement Durable, ou alors de la réallouer sur d'autres valeurs tenant à cœur à la fédération, sans augmenter le prix d'une cotisation, il est nécessaire d'avoir une entrée d'argent, comme par exemple de l'argent provenant d'un investissement.
- Fond d'aides aux associations : Ce fond est destiné aux associations ayant eu ou ayant des problèmes liés à la situation sanitaire, pour combler un déficit. Il est cependant notable que ce semestre, aucune association n'a eu de déficit énorme : l'Imaginarium Festival est parvenu à encaisser le déficit, la Voie Du Houblon n'a eu aucune dépense, Festupic non plus.

Il est cependant à noter qu'il est possible que le montant de 65 000 € de cotisations prévues dans le budget prévisionnel ne soit pas atteint.

Vote :

- Abstention : 2
- Blanc : 0
- Scénario A : 15
- Scénario B : 8

A l'unanimité des voix exprimées, le scénario A est adopté par le Conseil d'Administration du BDE-UTC.

Vote du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 13/03/20

Description : Le Procès-Verbal du précédent CA est présenté pour validation. Il avait été préalablement envoyé par mail pour consultation.

Vote :

- Abstention : 2
- Blanc : 0
- Contre : 0
- Pour : 23

A l'unanimité des voix exprimées, le Procès-Verbal du précédent Conseil d'Administration est adopté

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée par le président de séance à 15:46.

Le président de séance
DELBECQ Alban



Le secrétaire de séance
TYTECA Dylan

